



COMMISSION DELEGATION

Mardi 7 Février 2023 à 18h

Procès-Verbal N°592

Président : CICERON Fabien
Présents : CICERON Fabien, DUTCKOWSKI Yohan,
Excusés : HESNI Mohamed,
Absents :

.....

PRESIDENT : CICERON FABIEN Portable : 06 33 54 57 25

DESIGNATEUR DELEGUES : DUTCKOWSKI Yohan Portable : 06 07 56 46 55

Permanence Commission : 04.76.26.87.75 : tous les mardis de 18h à 20h00

Merci de **FAIRE IMPERATIVEMENT** toutes vos demandes de délégué sur l'adresse mail ci-dessous :

E-mail : delegations@isere.fff.fr

DEMANDE DE DELEGUES

Les demandes de Délégué doivent se faire par **mail officiel ou courrier avec entête du Club**.

Aucune autre demande ne sera prise en compte.

Pour le championnat : la demande doit être faite **1 mois** avant la date de la rencontre.

Pour les coupes : la demande dans les **5 Jours** qui suivent le tirage des rencontres.

Mesdames, Messieurs les Correspondants de Clubs :

N'oubliez pas d'avertir les officiels afin de leur confirmer : L'heure et le lieu de la rencontre. Vous avez leurs coordonnées sur le Site du District **DOCUMENTS**, Trombinoscope des Délégués saison 2022-2023.

Courriers reçus :

- Goncelin : lu et noté
- St Martin Uriage : lu et noté
- Sud Isère : lu et noté
- St Georges de Commiers : lu et noté

NOUVEAUTE : L'OBSERVATEUR ANONYME

Le district de l'Isère et la commission de délégation ont décidé de mettre en application **L'article 51 des règlements généraux** qui prévoit la possibilité de faire superviser des matchs par un observateur anonyme.

Cet observateur (membre du comité de direction, membre de commission, délégué officiel, membres recrutés par la commission de délégation, etc...) sera désigné sur un match en simple spectateur.

Son rôle sera d'observer l'organisation, le match, la fin de celui-ci et de faire un rapport à la commission de délégation.

Il n'interviendra en aucun cas s'il y avait des problèmes en tout genre (petit et grand). Une fois son rapport transmis, la commission de délégation le fera suivre aux commissions concernées si besoin.

Information aux délégués :

Pensez à bien saisir vos indisponibilités sur votre compte myfff.

Vos rapports doivent être saisis **au plus tard 24h** après votre match.

Désignations :

WEEK END DU 11 ET 12 FEVRIER 2023				
<i>Catégorie</i>	<i>Club recevant</i>	<i>Club visiteur</i>	<i>Délégué désigné</i>	<i>Répartition des frais</i>
U20 D1	TOUR ST CLAIR	SEYSSINS	VELOSO JOSE	CAISSE DE PEREQUATION
COUPE GROS BALTHAZARD	MOS3R 3	CREYS MORESTEL 2	DIASPARRA GUILLAUME	FRAIS AUX DEUX CLUBS
COUPE GROS BALTHAZARD	VILLENEUVE 2	CHIRENS 2	SOUDANI HAMID	FRAIS AUX DEUX CLUBS
COUPE GROS BALTHAZARD	ECBF 2	FC2A	EL RAFFARI REDA	FRAIS AUX DEUX CLUBS
COUPE GROS BALTHAZARD	ST MARTIN D'HERES 3	CROSSEY 2	MALLET MARC	FRAIS AUX DEUX CLUBS
SENIORS D5 POULE A	ABBAYE 2	ST GEORGES DE COMMIIERS 2	HUGOT DANIEL	FRAIS AU CLUB DE ST GEORGES